

Compte Rendu de la réunion du 06/12/2023

Aménagements cyclables – Secteur place des Lumières

Nom	Prénom	Mail	Entité	
Bachmann	Blaise	bachmannblaise@gmail.com	APICY	X
Millot	Vincent		APICY	X
Bothner	Tor	tor@bothner.com	APICY	X
Bohyanes	Yvan	yvan.bohyanes@apicy.fr	APICY	X
Loosli	Peter	peter.loosli@wanadoo.fr	APICY	X
Kohler	Victor	victor.kohler@apicy.fr	APICY	X
Raphoz	Daniel	maire@divonne.fr	Maire Ferney-Voltaire	X
Scattolin	Vincent	vincent.scattolin@terrinnov-spl.fr	SPL Terrinnov	X
Bouvard	Gilles	gilles.bouvard@terrinnov-spl.fr	SPL Terrinnov	X
Tournadre	Arnaud	arnaud.tournadre@terrinnov-spl.fr	SPL Terrinnov	X
Charié	Tatiana	Tatiana.charie@terrinnov-spl.fr	SPL Terrinnov	X
Simonpoli	Mathieu Hô	mathieu-ho@estran.co	MOE ZAC - Estran	X
Bigarnet	Marc	marc.bigarnet@obras.fr	MOE ZAC - Obras	X
Le Minous	Joël	jleminous@paysdegexagglo.fr	CAPG	

Annexe : Diaporama de présentation

1. Ordre du jour

Suite au courrier de l'association APiCy du 29 septembre 2023 relatif à la sécurisation du carrefour des lumières (ex du jura) pour les piétons et les cycles, cette rencontre s'est tenue avec l'objectif de présenter les futurs aménagements du secteur et de recueillir les éventuelles suggestions d'améliorations.

À l'ordre du jour :

Aménagement / sécurisation de ce secteur à court terme (marquage au sol, signalisation, feux, ...).

Aménagement du secteur dans sa phase finale / définitive.

Connexions avec les voies cyclables environnantes, en particulier avec le début de la voie verte Ferney <=> Gex.

2. Introduction :

Marc Bigarnet, architecte urbaniste de la ZAC Ferney Genève Innovation, rappelle les grands principes des aménagements cycles prévus dans la ZAC :

- Pour les trajets « rapides », type « domicile travail », deux véloroutes seront créées : l'une à l'est complètera la véloroute Gex-Ferney ; la seconde à l'ouest longera la RD35 du carrefour du bisou jusqu'à la douane.
- Au sein même de la ZAC, l'ensemble des voies est à double sens cyclable.
- Un réseau de cheminements doux est développé en plus des voiries.

L'objectif est de permettre à tous les types d'usagers de rejoindre un itinéraire cyclable depuis leur porte d'entrée et de fluidifier les déplacements.

Q/R :

- Apicy indique que la commune de Ferney-Voltaire est en train de réaliser une étude pour établir son plan de mobilité et demande si Terrinnov est associée à cette étude.

=> La commune indique que l'étude du plan de mobilité et une étude de stationnement sont en cours, et que les éléments seront transmis à Terrinnov dès qu'ils seront disponibles.

3. Phase des aménagements transitoires Lumières

a. Place des Lumières

Le carrefour à feux de la place des Lumières (ex Jura) sera mis en fonctionnement en janvier 2024, mettant fin au giratoire provisoire de la phase chantier. Le fonctionnement prévu est présenté.

L'équipe de maîtrise d'œuvre de la ZAC présente des propositions d'aménagements complémentaires pour sécuriser les cyclistes :

- Cette organisation intègre les recommandations du CEREMA. L'aménagement s'inspire des carrefours à ilots Amande qui permettent de séparer physiquement les cyclistes du flux automobile dans les girations.
- Compte tenu du dimensionnement réalisé avec des charges de trafic plus élevées que celles prévues à l'issue des travaux, le bureau d'étude Transitec estime qu'une seule voie de tourne à droite est suffisante. Ainsi, l'une des deux voies de tourne à droite pourrait être dédiée aux cycles.
- Il est également proposé d'ajouter un sas à vélo sur l'ensemble des feux ainsi que de matérialiser visuellement les cheminements cyclables.

L'ensemble des mouvements cycles et des phases de feux sont présentées.

Q/R et remarques sur le très court terme :

- Apicy indique que l'éclairage du secteur est défectueux, entraînant des problèmes de sécurité.
- Terrinnov rappelle que le programme de travaux mis en œuvre entre 2021 et 2023 ne prévoyait pas le remplacement des mâts de l'avenue du Jura entre la douane et la place des Lumières. Il s'agit donc des mâts existants, dont la commune est gestionnaire. Les mâts entre la place des Lumières et le carrefour de la Poterie sont neufs (programme travaux mis en œuvre).
- La commune indique qu'une mise en relation avec les services techniques sera faite afin de solutionner le sujet.
- Apicy demande à Terrinnov d'installer des arceaux pour le stationnement cyclable, surtout à proximité du cinéma, de l'arrêt de bus et de la douane. Pour le long terme une réflexion sur des stationnements capacitaires et sécurisés doit être menée.
- L'Apicy indique que le panneau « Cédez le passage » au carrefour de Colovrex n'est plus présent.
- L'Apicy indique que le bitume à proximité de l'arrêt de bus Ferney-Douane est très abimé et peut représenter un danger pour les trottinettes.
- La SPL indique que cette voirie est sous la responsabilité du département, et qu'elle fera remonter l'information.

Q/R et Remarques sur les aménagements transitoires :

- Apicy demande la mise en place d'une préselection sur la voie de droite de l'avenue des Lumières (séparer les flux cycles qui tournent à droite de ceux qui vont tout droit grâce à un marquage au sol).
- Cette demande sera étudiée par la MOE.
- Apicy demande que la jonction entre la bande cyclable sur le trottoir et cette voie soit bien réalisée.
- Apicy demande que la séparation entre la voie cyclable soit bien marquée. Au minimum par une large bande blanche, au mieux par des potelets.
- Apicy indique qu'ils disposent de comptages cycles dans le secteur, ils seront transmis à Terrinnov.

- Il est demandé pourquoi la voie de la rue de Genève N>S est si étroite.
- ⇒ La MOE indique que la largeur de la voie est conditionnée par la giration des poids lourds sur la seconde voie.
- Apicy demande qu'une bande cyclable soit matérialisée sur la chaussée afin de guider les cycles et les voitures. Il est également indiqué qu'il y a régulièrement des piétons à cet endroit.
- L'Apicy demande quand pourra être ouverte la nouvelle véloroute reliant le nord Gex-Ferney.
- ⇒ Terrinnov indique que cette véloroute est couplée à un projet de renaturation soumis à la validation techniques des services de l'Etat. À ce jour aucune échéance ne peut être donnée.

L'Apicy valide les aménagements proposés.

Terrinnov rappelle que ces aménagements doivent être validés par le département pour être réalisés. Si tel est le cas une période de consultations des entreprises travaux est également à prévoir. Quelques mois s'écouleront donc entre le démarrage des feux de signalisation et la mise en place des aménagements proposés.

Une nouvelle rencontre sera à prévoir quelques mois après la réalisation des aménagements cyclables de la phase temporaire afin de bénéficier du retour d'expérience de l'association Apicy.

b. Carrefour Colovrex / RD1005

- Il est proposé de : Renforcer le marquage de la piste cyclable
- Modifier le tourne à droite depuis Colovrex vers l'avenue du Jura

4. Aménagements définitifs de la place des Lumières :

Il est rappelé qu'à l'horizon de ces aménagements définitifs, les véloroutes provenant de Gex et de Preussin seront terminées. L'insertion de ces véloroutes permet aux cycles de ne pas passer par la place des Lumières. Ainsi il est précisé que la rue de Genève ne sera plus nécessairement l'axe privilégié par la plupart des cyclistes. Il est également précisé que la place des Lumières est un secteur contraint par le tramway et l'arrêt du BHNS.

L'aménagement définitif a été repris afin de dédoubler les flux piétons et cycles sur l'ensemble du secteur y compris au niveau du carrefour avec la rue de Genève. Les aménagements cyclables seront matérialisés afin d'appuyer visuellement la place des cyclistes dans l'espace public. L'ensemble des feux seront dotés d'un sas à vélos.

Au niveau du carrefour de Colovrex, la géométrie de l'insertion de la route de l'aéroport a été revue afin de favoriser le stockage des cycles voulant tourner sur la véloroute du chemin de Colovrex. Cette traversée se fera en une fois et perpendiculairement aux rails du tram. C'est le seul endroit où une véloroute traverse les rails du tramway.

L'ensemble des mouvements cycles et temps de parcours sont présentés pour cette configuration.

Q/R et Remarques :

- La ville demande si les mouvements ont été calculés avec un grand nombre de voitures et fait référence à l'ouverture prochaine du tunnel des Nations.
- ⇒ La MOE indique que les flux considérés sont ceux qui ont été validés par l'ensemble des partenaires (dans le cadre de la modélisation dynamique de la place des Lumières), à savoir les flux automobiles issus des comptages de 2019. Il est précisé que depuis lors, tous les nouveaux comptages réalisés indiquent un flux de véhicules inférieur à celui de 2019. La commune et Terrinnov s'accordent sur le fait que le trafic ne pourra pas être supérieur à la capacité du tunnel sous l'aéroport.

- L'objectif national étant de 9% de report modal sur les cycles, l'Apicy demande que les espaces de stockage au niveau des traversées vélos soient bien vérifiés et dimensionnés le plus largement possible.
- Apicy réinterroge Terrinnov au sujet de la réalisation d'un passage souterrain entre la rue de Genève et le sud de la place
 - ⇒ Terrinnov et la MOE précisent qu'un aménagement souterrain ou en passerelle pour la traversée du carrefour n'est pas envisageable. Une traversée souterraine impliquerait de descendre sous le réseau d'anergie situé à plus de 2 m de profondeur, aucun aménagement ne permettrait d'avoir une pente acceptable sur cette distance. Il en est de même pour une passerelle aérienne qui passerait au-dessus des caténaires du tramway. Diligenter des études à ce sujet engendrerait un risque fort sur le planning du tramway et sur sa bonne réalisation.

L'Apicy fera part de son avis officiel à Terrinnov concernant les futurs aménagements proposés.